

# « On a fait le maximum pour humaniser l'examen »

MÉDECINE Moins d'un candidat sur cinq a réussi l'épreuve d'admission aux études

- ▶ Quelque 641 candidats ont décroché le certificat ouvrant les portes des auditoires de médecine et de dentisterie.
- ▶ Retour à la case départ pour les reçus-collés de première année qui ont échoué.

## ENTRETIEN

L'insoutenable attente a pris fin jeudi matin pour les 3.473 candidats qui s'étaient présentés vendredi dernier à l'examen d'entrée aux études de médecine et de dentisterie organisé en Fédération Wallonie-Bruxelles : 641 d'entre eux, soit 18,47 %, ont réussi l'épreuve - parmi lesquels 596 ont choisi la médecine (incluant les étudiants reçus-collés passant en Bac 2 et les étudiants non résidents). Ces 641, c'est un nombre légèrement supérieur au quota de numéros Inami (607 attestations) que le gouvernement fédéral a décidé de délivrer en 2023. Quota auquel il faut ajouter un peu moins de 90 attestations pour les futurs dentistes.

Un « heureux hasard » dans lequel la plupart des étudiants recalés voient la preuve d'un calibrage de l'épreuve.

Faux !, rétorque Julien Nicaise, administrateur général de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Ares) chargée d'organiser l'examen : les résultats sont le reflet de la performance du candidat.

**Face à l'échec :  
« Chacun doit  
faire son  
propre examen  
de conscience »**

JULIEN NICAISE DE LARES

**Votre téléphone chauffe depuis ce matin ?**

*Nous avons reçu beaucoup d'appels depuis la publication des résultats, oui. Mais surtout pour des questions d'ordre technique. Certains candidats appellent effectivement parce qu'ils sont*

*convaincus d'avoir réussi. Que leurs points ne sont pas corrects. Mais rien de très anormal jusqu'ici.*

**Pourtant, les recours seront probablement nombreux...**

*J'ai été surpris d'apprendre qu'un célèbre cabinet d'avocats liégeois avait fait offre de ses services avant même la tenue de l'examen... Maintenant, c'est vrai qu'il existe toujours un recours possible devant la Cour constitutionnelle et je ne serais pas surpris qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, d'autres recours soient introduits. Notamment sur la question des reçus-collés.*

**Quel bilan tirez-vous de ce premier examen d'entrée ?**

*L'Ares était chargée des aspects organisationnels. A ce niveau-là, tout s'est bien déroulé. Et dans des conditions humaines et matérielles satisfaisantes. On a fait le maximum pour humaniser la passation de l'examen. On n'imaginerait pas à quel point c'était nécessaire... Au final : un étudiant sur cinq a réussi.*

**Si on ne tient compte que des 596 qui ont choisi la médecine (pas la dentisterie), c'est insuffisant pour remplir le quota fixé par le décret pour 2023... On est en dessous, en effet. Mais nous avons travaillé de façon indépendante. Le nombre de réussites démontre en tout cas qu'il ne s'agissait pas d'un concours déguisé comme on a pu l'entendre.**

**Reste que si le nombre de lauréats reste aussi peu élevé**

**dans les prochaines années, on arrivera forcément à une situation de pénurie... C'est davantage un problème**

*politique mais, en effet, ça pose question au point de vue des effectifs. Dans cet examen de médecine, il y a du pour et du contre. Il y a l'aspect pédagogique, d'un côté, la pénurie de médecins de l'autre.*

**Pour en revenir aux reçus-collés, ont-ils une chance de voir leur situation réexaminée ?**

*Je ne crois pas. Le décret est assez clair sur ce point. A*

*priori, il n'y a rien à faire pour eux sinon valoriser les crédits dans d'autres sections.*

**Beaucoup attribuent leur échec à un examen de physique inadapté, voire piégeux.**

*Les résultats en physique sont toujours les plus mauvais. C'est pareil en Flandre. On sait que c'est une matière très compliquée.*

**Donc, le niveau est trop faible en secondaire ?**

*Peut-être... même si je n'aime pas renvoyer la responsabilité aux autres étages. On a aussi eu de bonnes surprises : les scores en math, par exemple, sont très bons.*

**La plupart des candidats qui ont échoué vont passer un an en sciences biomédicales avant de retenter leur chance l'an prochain. C'est une bonne stratégie ?**

*C'est la discipline qui, en première année, a le plus de correspondances avec le cours de médecine. Mais je pense qu'il faut les mettre en garde : c'est toujours dommage de faire ces études par défaut pendant un an et d'échouer à nouveau. Chacun doit faire son propre examen de conscience. ■*

Propos recueillis par  
LUDIVINE PONCIAU

**RÉACTIONS****Ils ont échoué**

**Chloé.** « Je suis désemparée. Pour moi, la physique n'est pas une matière particulièrement compliquée, mais les questions n'étaient pas adaptées et ne permettaient pas de juger de nos compétences. L'épreuve était truffée de pièges pour nous éliminer. »

**Anaïs (reçue-collée).** « J'ai réussi l'examen en 1<sup>er</sup> Bac. Au

concours, j'étais 80<sup>e</sup> mais il n'y avait que 72 places. J'ai échoué en physique et en chimie alors que j'ai fait 14/20 dans ces deux matières à l'unif. J'ai l'impression que plus je travaille, moins je suis récompensée. Mais je veux absolument devenir psychiatre alors je retenterai l'an prochain, même si je dois perdre un an de plus. »

**Victoria (reçue-collée).** « J'ai fait 16/20 en physique à l'unif

en juin dernier. Et là, j'ai 5/20. Ce n'est pas normal. Du coup, je me pose la question du niveau universitaire en physique à l'ULB. Je compte aller en recours. Si ça ne marche pas, j'irai en sciences biomédicales, même si ça ne va pas me servir à grand-chose. »

**Mathieu.** « Depuis ce matin, je pleure, j'ai la rage, la haine, je suis dégoûté ! J'ai réussi mes quatre matières scientifiques avec les résultats sui-

vants : math 20/20, bio 18/20, physique 13,5/20, chimie 16/20. Après on était évalué sur quatre matières non scientifiques. J'ai fait 17/20 en raisonnement, 13/20 en communication, 17/20 en éthique mais 6,67/20 en empathie. Pour une seule matière, qui n'a rien à voir avec des questions relatives à un examen d'entrée, me voilà exclu des études dont je rêvais. Merci à nos politiques... »

**Associations**

L'Union des étudiants de la Communauté française (Unécof) a félicité les lauréats mais a aussi rappelé « l'absurdité de sélectionner les médecins sur la base de leur niveau de secondaire ». La FEF dénonce de son côté un « examen boucherie »,

pour lequel il n'y a pas lieu de « se réjouir ».

« Parmi les 18,46 % de lauréats à l'examen d'entrée, on peut s'attendre à ce que +/- 90 % accèdent aux années supérieures et deviennent médecins. Le ministre communautaire va devoir prendre conscience que les 607 numéros Inami pouvant être attri-

bués par la ministre fédérale seront utilisés en adéquation avec les besoins de la population et non plus en fonction des besoins des hôpitaux universitaires », a relevé le syndicat médical Absym.

Enfin, le Comité inter-universitaire des étudiants de Médecine (Cium) a salué le fait que cette épreuve per-

mette « de garantir un numéro Inami aussi bien aux étudiants qui l'ont réussie qu'à ceux qui termineront leur cursus en 2018, 2019 et 2020 », mais rappelle à la ministre De Block que « cette épreuve ne peut être considérée comme une solution à long terme ».

L.PO